

Pouvoir d'emprunt—Loi

Je vais donner le meilleur exemple qui me vienne à l'idée pour expliquer aux Canadiens comment chaque citoyen assume le fardeau de la dette. Au Canada, les particuliers réalisent des bénéfices. Je sais que le NPD déteste ce mot. Néanmoins, les Canadiens ont réalisé un bénéfice d'environ 32 milliards de dollars. Cette somme correspond à leurs économies, monsieur le Président. Malgré les temps difficiles que nous traversons, les citoyens ordinaires ont réussi à mettre quelques dollars de côté en se montrant économes et en faisant très attention à leurs dépenses. En tout, ils ont mis 32 milliards en banque. Le gouvernement emprunte presque la totalité des économies des Canadiens. Cela faisant, il oblige les gouvernements provinciaux, les municipalités et les petites entreprises qui veulent emprunter un peu d'argent à s'adresser à l'étranger. Des sommes de plus en plus importantes sortent du Canada pour le service de cette dette. La valeur du dollar canadien baisse ensuite automatiquement. Le taux d'inflation augmente et cela fait grimper inévitablement les taux d'intérêt. En fin de compte, la taxe inflationniste augmente obligatoirement.

Vous savez aussi bien que moi, monsieur le Président, que l'inflation ne touche pas tout le monde de la même manière. Ce n'est sûrement pas un impôt progressif qui oblige les riches à payer davantage. En fait, c'est exactement le contraire. L'inflation frappe d'abord les gens ayant un revenu fixe, les personnes âgées. L'inflation nuit aux gens qui veulent créer une entreprise et qui ne peuvent se le permettre parce que le prix des terrains a trop augmenté. Par ailleurs, l'inflation fait l'affaire de certaines personnes. Elle favorise ceux qui possèdent une maison, un appartement ou de la terre. L'inflation ne nuit pas à ces gens-là, monsieur le Président. Au contraire, elle les favorise énormément au détriment des personnes âgées qui auraient voulu avoir une retraite paisible. En outre, elle compromet l'avenir des jeunes Canadiens. Voilà pourquoi nous devons empêcher l'adoption de ce projet de loi, monsieur le Président.

Si l'on établissait une comparaison entre tous les députés, on se rendrait compte que ceux du parti progressiste conservateur exploitent souvent une entreprise. Ils sont propriétaires de terres et d'exploitations agricoles. Notre parti compte davantage d'agriculteurs actifs que le parti au pouvoir, bien que ce dernier ait deux fois plus de députés. Dans un sens, l'inflation peut profiter aux gens qui détiennent des biens. Pourtant, ce sont les députés du parti progressiste conservateur qui s'opposent à ce projet de loi, tout simplement parce qu'il n'est pas équitable dans le sens où l'entendent les Canadiens et le parti conservateur. C'est curieux, mais c'est comme cela.

Nous n'avons pas toujours été dans cette situation, monsieur le Président. Il faut que les Canadiens le sachent. En 1968, la dette nationale était infime, alors que le pays avait quand même connu une crise économique importante et la Seconde Guerre mondiale. En 1968, le budget annuel était équilibré. Il n'y avait pas de déficit de 30 milliards. A l'époque, nous avions la sécurité de la vieillesse, le régime de pension du Canada, le financement de l'enseignement postsecondaire et l'assurance-maladie. Le pays était en plein essor. Il y avait dix offres d'emploi pour chaque personne qui entrait sur le marché du travail. Aujourd'hui, à peine 16 ans plus tard, nous avons une dette nationale tellement énorme que le gouvernement doit dépenser plus de 35 p. 100 de ses recettes fiscales simplement pour payer les intérêts. Cela ne réduit en rien le montant de la

dette, monsieur le Président; il s'agit simplement de payer les intérêts.

Notre système d'enseignement postsecondaire est en crise. Les personnes âgées n'ont aucune sécurité. Avec un taux d'inflation de 10, 12 ou 14 p. 100, il faut seulement cinq ans pour qu'une pension de \$1,000 par mois, qui est peut-être satisfaisante aujourd'hui, ne vaille plus que \$500. En 1968, le taux d'inflation était de 3 à 4 p. 100. Un pareil taux n'est pas trop grave pour les personnes âgées, car il faut alors une vingtaine d'années pour que leur pension perde la moitié de sa valeur, et la plupart meurent avant. Elles, peuvent donc se débrouiller dans ces circonstances. En revanche, un taux d'inflation de 10, 12 ou 14 p. 100 signifie leur ruine. Il détruit l'avenir de nos jeunes.

Nous avons toute une génération de jeunes tourmentés, monsieur le Président, qui, contrairement à nous lorsque nous sommes sortis de l'école, n'entrevoient d'avenir ni pour eux ni pour le pays. Ils se sentent alors, c'est évident, très mal dans leur peau.

Notre nation était jeune, dynamique et pleine d'avenir. Nous devrions être une puissance mondiale plutôt qu'une république bananière de second ordre, ce que le gouvernement est en train de faire du Canada. Nous devrions gravir des montagnes. Au lieu de cela, nous nous complaisons dans les profondeurs du désespoir. C'est là l'héritage du gouvernement libéral. Il croit vraiment pouvoir imposer au Canada son radical-socialisme. Il pense pouvoir refaire l'humanité grâce à une avalanche de projets de loi. C'est évident dans tous ses programmes, notamment dans l'application forcée du système métrique que les Canadiens auraient adopté en une génération si on n'avait pas essayé de le leur imposer. Si on avait commencé dans les écoles, il aurait suffi d'une génération pour que tout le monde adopte le système sans aucun problème. Au lieu de cela, même si des millions d'acres de terrain dans l'ouest du Canada ont été arpentés en fonction d'un mille d'est en ouest et de deux milles du nord au sud, on passe tout à coup à 1.6 kilomètre. Or, l'utilisation des milles faisait partie du patrimoine culturel de l'Ouest tout comme la langue française fait partie de celui du Québec.

• (1250)

Notre parti a défendu ce patrimoine du Québec. Nous avons voté en faveur du bilinguisme mais nous mettrions en œuvre ce programme de façon plus juste. Par ailleurs, les députés du Québec se sont-ils levés pour défendre le patrimoine culturel de l'Ouest? Pas du tout. Ils ont laissé tomber cette région. C'est pourquoi les libéraux ont perdu les 27 sièges qu'ils détenaient en 1968 et qu'ils ne reverront jamais.

M. Tousignant: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais que le député nous explique ce qu'il vient tout juste de dire au sujet des Québécois laissant tomber . . .

Le président suppléant (M. Guibault): A l'ordre, s'il vous plaît. Aucune question n'est permise à ce stade-ci du débat.

M. Tousignant: Il induit la Chambre en erreur.

M. Thacker: Monsieur le Président, le parti libéral a voté pour imposer le système métrique à tous les habitants de l'Ouest bien qu'on eût déjà utilisé le mille et non pas le kilomètre pour arpenter des millions d'acres de terrain.

M. Evans: C'est la même chose partout au Canada.